

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE:—Une grande prière sacerdotale—La cause de Mgr de Laval—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Lartigue—L'école chrétienne—Un monastère du Précieux-Sang à Saint-Boniface—Le prêtre-soldat—Chez les Esquimaux du Mackensie—La protection du soldat—La Mode—Un plan maçonnique—Bibliographie— Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVII

15 JUIN 1918

No 12

UNE GRANDE PRIERE SACERDOTALE

“Motu Proprio” de S. S. Benoît XV

La quatrième année est déjà près de s'achever depuis que, la guerre ayant à peine commencé d'embraser l'Europe, le fardeau du Pontificat suprême Nous fut imposé, et parce que, dans tout cet espace de temps, la fureur des combats ne s'atténua jamais, mais ne cessa pas de croître, les sollicitudes et les cuisants soucis de Notre coeur paternel ne connurent non plus un instant d'allègement devant les maux affreux qui allaient s'accumulant.

En considérant, en effet, cet enchaînement tragique des événements, Nous n'avons pas seulement souffert des douleurs de tous au point de pouvoir dire avec Saint Paul: “Quis infirmatur et ego non infirmor? Quis scandalizatur et ego non uror? Qui est infirme sans que je le sois avec lui? Qui supporte le scandale sans que j'en souffre cruellement?, mais en même temps, dans toute la mesure où Nous le pouvions, Nous n'avons rien omis de ce que Nous prescrivait la conscience de Notre devoir apostolique ou de ce que Nous suggérait la charité du Christ.

Notre condition aujourd'hui est telle qu'elle ramène spontanément à l'esprit celle du roi Josaphat lorsque, dans son angoisse, il priait en ces termes: “Seigneur, Dieu de nos pères, tu es le Dieu du ciel et tu es le Maître de toutes les principautés de la terre. La force et la puissance sont entre tes mains, et personne ne saurait te résister. Nous criérons vers toi du sein de nos tribulations. Tu nous exauceras et tu nous sauveras, notre Dieu. Ignorant de ce que nous devons faire, il ne nous reste qu'à tourner nos yeux vers toi.” Nous jetons donc toutes Nos sollicitudes en Celui qui régit souverainement les volontés des hommes et les événements, et de lui seul, dont le châtement procure la guérison et dont le pardon

apporte le salut, Nous attendons que dans sa miséricorde il hâte la fin de tant de maux, et que rendant sa paix au monde bouleversé il rétablisse bientôt sur les hommes le règne de la justice et de la charité.

Mais il faut tout d'abord apaiser la colère de Dieu justifiée par tant d'obstination dans le péché. Elle doit l'être par une prière humble et suppliante, dont Nous savons quelle est la puissance quand elle est faite avec confiance et persévérance. Or, pour rendre propice la majesté divine, rien n'est plus efficace que le Saint Sacrifice de l'Eucharistie, où est offert au Père Céleste Celui qui s'est donné lui-même pour la rédemption de tous, et qui reste toujours Notre intercesseur vivant.

L'Eglise a imposé avec raison aux pasteurs des âmes l'obligation de célébrer en des jours déterminés pour le peuple qui leur est confié. Mère pleine de piété, elle veut, en ces jours-là spécialement attirer sur les nécessités de ses fils la clémence divine.

Mais quelle nécessité se peut concevoir plus pressante aujourd'hui que celle qui les résume toutes, à savoir le retour de la tranquillité et de la vraie fraternité parmi les peuples? Il Nous a donc paru très opportun que les pasteurs sacrés, en une des solennités principales de l'Eglise, offrent, tous de concert avec Nous, le divin sacrifice à cet effet.

C'est pourquoi, et Nous le prescrivons par ce présent *Motu proprio*, le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul, soutiens et protecteurs du peuple chrétien, tous les prêtres obligés de célébrer pour le peuple offriront le Saint Sacrifice à l'intention que nous venons de préciser.

Tous les autres prêtres du clergé séculier et régulier, en outre, feront une chose qui Nous sera très agréable en conformant, eux aussi, leur intention à la Nôtre dans la messe qu'ils célébreront ce jour-là.

Tout le sacerdoce catholique, en union avec le Souverain Pontife, offrira ainsi, sur tous les autels de la terre, l'Hostie de propitiation et d'amour. Les prêtres feront unanimement violence au coeur de Dieu, et on pourra plus fermement encore espérer une prompte réalisation du souhait du psaume qui résume aussi l'aspiration des peuples: "La justice et la paix se sont embrassées."

Benoit XV, Pape.

LA CAUSE DE MGR DE LAVAL

S. E. le cardinal Bégin a adressé à son clergé une lettre, dont nous détachons le passage suivant:

"Le 11 juin prochain aura lieu la Congrégation préparatoire où l'on étudiera l'héroïcité des vertus de Mgr de Laval. Je vous recommande instamment cette cause, et je vous prie de la recommander aux prières de vos fidèles. Parlez-leur du vaillant et saint apôtre que fut le premier évêque de Québec, tâchez de stimuler leur confiance en sa puissante intercession et faites-leur bien comprendre leur devoir de solliciter dans leurs prières la grande faveur que nous attendons de Rome et du ciel."

LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR LARTIGUE

Québec, 5 février 1831.

Monseigneur,

Je suis plus désappointé que jamais. Lorsque je vous ai écrit, je tourmentais les évêques ici pour leur faire trouver le moyen de remplacer M. Mailloux et de me le donner au moins au printemps. Ils paraissaient un peu disposés à lui chercher un successeur. Mais pendant que je me croyais au moment de réussir, toute cette mesure a manqué par un côté, dont je ne me défiais pas. M. Mailloux, dont chacun a voulu juger la vocation, s'est découragé. On lui a fait entendre que ce serait tenter Dieu, etc. Bref, il a dit à Monseigneur d'en chercher un autre, qu'il ne voulait plus y aller, à moins d'ordre exprès. Monseigneur écrit à M. Belcourt un ordre de partir, offrant de l'aider à payer ses dettes comme Votre Grandeur verra par sa lettre qui part non cachetée. J'ai insisté pour lui avoir un successeur à Ste-Martine, je n'ai rien gagné. Ainsi tout roule maintenant sur M. Belcourt. N'aura-t-il pas d'autres raisons plus empêchantes que celles-ci-devant? Je souhaite que non. Si enfin il n'y a pas moyen de le résoudre à partir pour le lac, il faudra en venir à prendre un ecclésiastique de votre maison, s'il y en a de propres à cette oeuvre. Je crois me rappeler que M. Prince m'a parlé de deux qui avaient vocation pour ces missions. Mais Votre Grandeur sait que les jeunes gens se décident vite et se repentent de même. Je ne sais pas où vous en êtes relativement aux choses de ma dernière lettre. Mais comme le temps presse, je fais partir toutes ces lettres aujourd'hui, afin que Votre Grandeur ait le temps d'y penser, et je partirai moi-même lundi ou mardi pour Montréal, afin d'éviter les retards qu'éprouverait encore cette affaire, s'il fallait la traiter par lettre. Je ferai moi-même le voyage de Ste-Martine s'il est nécessaire. Il faut avouer que j'éprouve bien des contretemps.

J'ai l'honneur d'être.....

† J. N. Ev. de Juliopolis.

* * *

Maskinongé, 10 février 1831.

Monseigneur,

Je suis parti de Québec mardi et je suis venu coucher aux Trois-Rivières; hier je suis arrivé à Maskinongé à onze heures. J'y reste jusqu'après vêpres de ce jour, car on est en Quarante-Heures. Je suis fatigué sans être malade. Je prends le parti d'écrire à Votre Grandeur que je ne me rendrai pas immédiatement à Montréal, comme je le lui ai écrit de Québec. Comme vous avez tous les écrits, qui concernent mon affaire, vous pourrez agir comme vous le trouverez bon. J'aurais peut-être accéléré les choses en allant à Ste-Martine, mais je crains de me rendre

malade en multipliant les voyages précipités. Si vous comptez sur M. Belcourt, vous pourriez peut-être lui dépêcher un courrier pour lui porter ses lettres et même le faire venir à Montréal; je payerai les frais...

Je vais retourner à Yamachiche, où j'attendrai par la première poste un mot de votre part. Si les choses sont déjà arrangées, je n'irai à Montréal que plus tard. M. Dumoulin, qui a les Quarante-Heures dans les jours gras, ne serait pas fâché de m'y avoir. Cependant, si vous jugez que je ferais bien de monter, je partirai aussitôt. J'ai bien de la difficulté à me trouver un compagnon de voyage. Heureusement que toutes ces tracasseries ne viennent pas de moi. Je suis passif en tout cela et je souffre.

J'ai l'honneur d'être...

† J. N. Ev. de Juliopolis.

* * *

Monseigneur,

Rivière-Rouge, 23 juillet 1831.

Voilà M. Harper qui part plus subitement que je ne pensais; ce qui me prive du moyen de vous écrire un peu au long. Votre Grandeur le verra et pourra avoir des nouvelles du pays mieux que je ne saurais les écrire. D'ailleurs dans notre petit pays, les nouvelles ne sont pas beaucoup intéressantes. Tout est à peu près sur le même pied. M. Harper part pour revenir le printemps prochain, à moins que son frère de Nicolet ne consente à prendre sa place. C'est ce que je désire et demande à Monseigneur. Comme ce dernier est infirme, il viendrait pour instruire la jeunesse; ce à quoi il est très propre. En ce cas, M. Harper ne remontera que dans deux ans pour remplacer M. Boucher, qui descendra alors. Si ce Monsieur a besoin d'argent, je prie Votre Grandeur de lui faire donner quelques louis, qu'elle pourra reprendre sur l'argent de la mission qui est entre les mains de M. Demers.

MM. Belcourt et Boucher présentent leurs respects à Votre Grandeur. Je suis en bonne santé. J'aurai, j'espère, une autre occasion pour écrire à Votre Grandeur et à M. Deguise dans le mois d'août. Je vous souhaite une meilleure santé, et demeure très respectueusement....

† J. N. Ev. de Juliopolis.

L'ECOLE CHRETIENNE

Un instituteur catholique de l'Aveyron écrivait dernièrement à la direction de l'enseignement libre de ce département:

"Si vous aviez besoin des conseils d'un vieux poilu pour vous encourager dans l'oeuvre que vous dirigez, je vous dirais: continuez, répandez les écoles chrétiennes. J'estime que ce n'est que par les écoles et les oeuvres post-scolaires qu'on conservera la religion en France. J'en ai pour preuve les nombreuses contrées que j'ai parcourues durant ma campagne. Là où se trouve une école religieuse, il y a un noyau et un foyer qui met la vie et l'entrain à l'église; là où elle manque, c'est la désertion presque complète de l'église."

UN MONASTERE DU PRECIEUX SANG A SAINT-BONIFACE

Le 11 mai sont arrivées à Saint-Boniface deux religieuses du Précieux Sang: Le Rde Mère Saint-Paul de la Croix, supérieure du monastère de Portland, Orégon, et la Rde Mère Marie-Immaculée, supérieure du futur monastère de Saint-Boniface. Elles ont acheté un ancien hôtel à l'angle de l'avenue Taché et de la rue Notre-Dame. Des ouvriers travaillent actuellement, sous leur direction, à le transformer en monastère. Le 31 mai, fête de Notre-Dame du Sacré Coeur, d'après leur calendrier, elles ont sollicité et obtenu la faveur d'y avoir une première messe, à laquelle une quarantaine de personnes de la ville ont assisté et reçu la sainte Communion. La messe a été célébrée par M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier de l'archevêché. Elles ont tenu à avoir cette première messe en cette fête de N.-D. du Sacré Coeur parce qu'elles attribuent la nouvelle fondation à sa protection et qu'elles lui confient l'avenir du monastère provisoire, dans lequel s'installeront au commencement du mois prochain un groupe de religieuses venant du monastère de Sherbrooke et deux autres venant de celui de Portland. Ces deux dernières, dont l'une est la soeur de la supérieure, appartiennent à des familles bien connues de cette ville. Des novices viendront en même temps.

Cette communauté des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang fut fondée à Saint-Hyacinthe, le 14 septembre 1861, par la Révérende Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang (Aurélie Caouette), décédée le 6 juillet 1905. Elle compte déjà cinq cents religieuses et quinze monastères. Le nouveau sera le onzième au Canada. Les autres sont à Saint-Hyacinthe, à Toronto, à Montréal, à Ottawa, aux Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Nicolet, à Lévis, à Joliette et à London. Elle en a trois aux Etats-Unis, à Brooklyn, N.-Y., à Portland, Orégon, et à Manchester, N.-H. Elle en a aussi un autre à la Havane. Elle a reçu l'approbation de Rome en 1896.

En 1911, la communauté a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation. Un Livre d'or a été publié à cette occasion, retraçant l'histoire du demi-siècle. Nous en reproduisons les paroles suivantes prononcées au cours de ces fêtes par S. G. Mgr Christie, archevêque d'Oregon City:

"Dieu seul sait l'influence qu'exerce pour le bien de la société une communauté du genre de celle que nous possédons. Dieu seul sait le grand besoin que nous en avons sur cette côte du Pacifique.

"Ah! les bénédictions que mes religieuses du Précieux-Sang font pleuvoir chaque jour sur la cité de Portland et sur tout le diocèse de l'Orégon... Quand vous jouissez des douceurs du sommeil et que le crime veille dans la cité, ces religieuses se lèvent, sacrifient leur repos et comme autrefois Moïse sur la montagne élèvent leurs mains et leur coeur virginal

vers Dieu, le conjurant d'épargner la ville de Portland. Elle prie, réparent et adorent dans le Sang du Christ, par le Sang du Christ et avec le Sang du Christ".

C'est la même oeuvre que ces bonnes religieuses viennent accomplir au Manitoba. Qu'elles soient les bienvenues dans notre ville de Sainte-Boniface, en cette année du centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires!

LE PRETRE-SOLDAT

De la Vie Nouvelle.

Que Dieu ait tiré le bien du mal et fait servir, en France, la loi soumettant les ecclésiastiques au service militaire, à la conversion d'un bon nombre de soldats, on ne peut le nier; méconnaître d'autre part que cette mesure a laissé plusieurs paroisses sans pasteur, oublier surtout qu'elle est une violation flagrante des lois de l'Eglise, et oser la souhaiter à d'autres pays. ce serait tomber dans une grave erreur.

Aussi ne peut-on s'empêcher de trouver étrange une déclaration attribuée à un catholique canadien-français, bien connu pour ses convictions religieuses, et où se trouvent ces lignes: "Ah, si dans notre armée nous pouvions espérer aussi avoir, comme en France, l'élément prêtre-soldat..." Non! nous ne pouvons pas espérer cela. Nous n'en avons pas le droit. Notre foi ne nous le permet pas. L'Eglise en effet défend à ses clercs, sous peine d'excommunication, de porter les armes. Quand à la loi civile qui, méprisant cette ordonnance, les y oblige, le cardinal Billot l'appelle une "loi impie, sacrilège, révolutionnaire et athée; en pleine opposition avec l'ordre établi par Dieu et attentatoire au premier chef aux droits les plus sacrés de l'Eglise, aux immunités dont elle a joui jusqu'à ce jour, chez tous les peuples et dans tous les temps." Sur les résultats de cette loi en dehors du champ de bataille, les chiffres suivants, parus dernièrement dans une étude consacrée à deux diocèses de France, sont significatifs. Dans le diocèse de Tulle, sur 289 paroisses. 114 n'ont pas de curé à cause de l'insuffisance de prêtres. Des 47 vicaires par exemple, 44 ont été mobilisés. Depuis le début de la guerre, 42 prêtres sont morts, et pas un seul n'a été ordonné. Dans le diocèse de Limoges, sur 476 paroisses 234 sont sans prêtres. Les ecclésiastiques mobilisés sont au nombre de 157, 146 prêtres et 11 séminaristes. Depuis le début de la guerre, 47 prêtres et 7 séminaristes sont morts, et 2 seulement ont été ordonnés.

Cet état de choses n'est pas particulier à ces deux diocèses, il existe aussi dans les autres. Avant la guerre, la France souffrait déjà de la pénurie de prêtres, que sera-ce dans quelques années?

CHEZ LES ESQUIMAUX DU MACKENSIE

Le R. P. Duchaussois, O. M. I, qui travaille présentement à écrire l'histoire des missions de l'Athabaska et du Mackensie, publie dans les **Missions catholiques** de Lyon une très intéressante série d'articles sur les Esquimaux du Mackensie et raconte les efforts tentés par les intrépides missionnaires Oblats pour les évangéliser. "On n'a peut-être pas oublié," dit la revue lyonnaise dans une introduction, "la mort tragique de deux d'entre eux, les RR. PP. Rouvière et Le Roux, dans la région du Grand Lac de l'Ours (**Missions catholiques** du 21 mai, p. 251). C'est même au sujet du procès intenté aux assassins par le gouvernement canadien et qui a été jugé à la fin de l'année dernière, que Mgr Breynat a fait rédiger ce très instructif rapport dont le haut intérêt sera vivement apprécié par nos lecteurs.

En nous l'envoyant, le distingué vicaire apostolique du Mackensie l'accompagne des considérations suivantes:

"Nous avons à coeur de reprendre au plus tôt notre mission chez les Esquimaux. Je n'ai que l'embarras du choix parmi mes collaborateurs qui tous ont sollicité la faveur d'y consacrer leur vie. La difficulté de les remplacer aux postes qu'ils occupent actuellement n'est pas insurmontable. En nous dédoublant, nous pourrions peut-être suffire à tout. Mais comment faire face aux dépenses de voyages, de fondation, etc., car tout est à recommencer, tout ayant été détruit, maisons, chapelles, etc. Nous comptons sur la bonne Providence qui jusqu'ici nous est si fidèlement venue en aide.

"Je recommande spécialement cette oeuvre aux lecteurs des **Missions catholiques**. Si nos missionnaires se passent volontiers des douceurs de la civilisation et savent, au besoin, se contenter du produit de leur chasse et de leur pêche pour soutenir leurs forces physiques, au moral et au spirituel ils ont absolument besoin d'être réconfortés par des grâces de choix que seules les prières ferventes peuvent leur obtenir."

LA MODE

La mode n'est pas la sottise; mais elle en prend souvent la forme. Cela nous expose souvent à les confondre, à prendre l'une pour l'autre ou l'une dans l'autre. C'est fâcheux pour ceux qui commettent la méprise, et davantage pour ceux qui la subissent.

Mon intention n'est toutefois de consoler ni les uns ni les autres. Elle n'est pas non plus d'ajouter un simple coup d'épingle au martyre des impénitents de la mode. Ils la paient assez cher en contraintes et en souffrances pour avoir le droit d'en mourir sans reproche. C'est même à regret que j'écris le titre de cette silhouette, m'imaginant que tout de suite les lectrices vont redire: "Tiens, en voici encore un qui parle de ce qu'il ne

connaît pas!" Et elles ont raison. Naturellement en s'exprimant ainsi, elles se restreignent aux modes régissant les mondains mondanisants et les toilettes. Et, dans ce sens, c'est vrai, je n'en connais rien. Et n'en veux rien connaître. Ce n'est pas mon affaire.

Quel besoin un prêtre a-t-il de savoir les motifs qu'ont les femmes de passer, du jour au lendemain, du chapeau minuscule au chapeau sans rivage? Quelles études le préparent à juger de l'opportunité savante des fourrures en vision pour les chaleurs d'été, et des dentelles légères sur les épaules et la gorge pour les vents froids d'hiver? Entendez-vous un missionnaire disserter, au nom de la vie éternelle, sur l'esthétique des échasses et des talons trop hauts, sur l'antagonisme des entraves et de la liberté des courses, sur l'hygiène et la couleur des hauts-de-chausse, les robes imitées de l'accordéon, baissantes par le haut et montantes par en bas, et sur les cheveux transformés en "oreilles de casque"?

Non, non, tout cela ne le regarde pas, et ça lui est bien égal! Non pas qu'il se désintéresse aux misères de ses semblables. Il y compatit. Et quand il ne peut, comme aux affligés de la mode, apporter aucun secours il tâche sans y mêler le moindre sourire, d'offrir sa pitié. Il se dit en secret, lui du sexe laid, que les dons de Dieu valent la peine d'être mieux cultivés et qu'on a bien tort, les ayant reçus de s'ingénier à les défigurer et à s'enlaidir. Mais c'est là son moindre souci.

* * *

Le prêtre, comme tout catholique, voit dans la mode une ennemie de la charité et de la morale. Cela le regarde et c'est plus qu'il ne faut pour intéresser son ministère.

En un temps de vie chère et de souffrance comme celui où nous vivons, c'est frustrer la charité de ses droits que de gaspiller, au caprice de la mode, les revenus de sa fortune ou de son travail, en chiffons de luxe, en rivalités de table, en vanité tapageuse, en toilettes inutiles et sans cesse renouvelées. Quand on est déjà coiffé, ayant en plus des rechanges, c'est un acte d'anticharité de dépenser pour un chapeau neuf ce qui suffirait à une famille de pauvres pendant un mois. C'est presque cruel d'aligner le long de sa garde-robe tout un régiment de bottines, de dix, douze, quinze piastres la paire, de toutes les hauteurs, en cuir de toutes les souplesses, alors que de pauvres petits vont nu-pieds et que des fillettes du voisinage manquent la messe parce qu'elles n'ont pas de souliers. C'est le fait d'un mauvais coeur, quand la Mode et la Pauvreté demandent en même temps, de lésiner avec celle-ci ou de l'envoyer se balader, et de céder largement et lâchement à toutes les tyrannies de l'autre. C'est une vanité à faire rougir, en présence de tant d'enfants déguenillés et de pauvresses n'osant pas sortir de crainte qu'on les regarde, de s'étaler dans sa voiture ou dans la rue, comme une réclame de grande faiseuse, avec un éclat de richesse, de brillants, de velours et de soie, d'attitudes extravagantes et qui ont l'air de crier: "Regardez-moi donc!"

C'est en tout cas, un triste sort, de s'entêter à être mauvais riche, quand il y a autour de soi tant de Lazares pour tendre une main secourable. Car, Lazare, en recevant, apporte des secours ignorés de la mode; une joie qui ne s'exhibe pas et ne fait pas d'envieux, une paix sans rivale, des mercis rafraîchissants comme l'eau froide sur des lèvres fiévreuses, la parole reconnaissante de Dieu: "C'est à moi que vous avez donné."

Tout cela reconforte l'âme, l'enrichit, lui brode, à la mode divine, une toilette, en comparaison de laquelle les toilettes de la mondanité sont bien pitoyables.

* * *

Mais il y a plus. La mode fait invasion dans la morale.

S'il n'appartient pas à l'autorité, aux prêcheurs, aux confesseurs, aux moralistes, de fixer la limite où elle devient immorale, d'affirmer où la décence finit, où commencent l'immodestie et le scandale, de prescrire: vous viendrez jusqu'ici et vous n'irez pas plus loin: il est, du moins, de leur devoir et ils ont toute la science pour le remplir en pleine connaissance de cause, après les aveux reçus de milliers de consciences et les mauvaises intentions confessées par les coupables elles-mêmes, de signaler le désordre et d'en fixer les responsabilités.

Scandaliser quelqu'un c'est l'induire au mal, c'est lui en fournir sans nécessité et sciemment l'occasion, c'est l'y inviter, l'y provoquer. Et c'est du même coup, pour le scandaleux, si son acte est formel et s'il peut en prévoir les conséquences, ajouter à sa faute personnelle toutes celles qui, à cause d'elle, ont été commises par autrui.

Or, la mode, surtout chez les femmes, telle que nous l'apportent et l'évalent cyniquement chez nous les filles, les actrices et les ballerines, les modistes interlopes, les étrangères en quête de regards et de provocations; et telle que la copient beaucoup de nos demoiselles et leurs mères, pour la transporter dans les salons, dans la rue, voire dans l'église,—on y transporterait n'importe quoi du moment que c'est reçu,—cette mode, dis-je, répond tout à fait à la définition du scandale. Ses fidèles en portent donc toutes les responsabilités.

Le prêtre peut dire: je ne sais pas ce qu'elle est; mais je déclare qu'elle n'a aucun droit de perdre les âmes. Or, j'apprends, je sais, je suis sûr, des hommes me le disent tous les jours, des femmes me l'avouent que, beaucoup de péchés se commettent par elle et à cause d'elle. Que celles-là donc le sachent qui préfèrent ses libres allures aux lois de la morale! Que celles-là portent toutes les conséquences de leurs fautes et de celles d'autrui, prévues par elles et consenties, qui outrepassent même les exigences de la mode, en font un agent de tentations en se donnant pour excuse: "C'est porté, tout le monde fait comme ça!"

Voilà la vérité, arrangez-vous avec elle.

Que peuvent dire de plus, et le moraliste et le prêtre, et l'évêque? Si vous avez une conscience, cela suffit. Si vous n'en avez pas, rien ne suf-

firait. La mode sera toujours plus forte; plus forte que le sentiment des convenances et de l'honneur, que le rire des libertins interprétant vos intentions, que la censure des honnêtes gens dégoûtés, que le péril de votre réputation compromise et de votre vertu prête à n'importe quoi pourvu que ça se fasse; plus forte que la menace des jeunes gens sérieux, prévoyants, préparant leur mariage de façon à éviter les surprises et les mauvais tours, et se disant devant les appels désespérés de votre immo-destie: "Voilà un article d'exhibition dont je ne ferai pas ma femme."

On n'a pas idée de l'inconscience et de l'illusion de certaines gens en matière de mode! Cela amuserait si ce n'était navrant. Une maman vint un jour me prier de profiter d'une retraite de sa jeune fille pour la corriger du dévergondage de ses toilettes. Eh bien, elle portait elle-même, pour cette démarche, une toilette d'un dévergondé que l'âge de cette femme rendait encore plus inconvenant. Il fallut me contraindre pour ne pas lui faire observer: "Votre fille, Madame, est à bonne école; si elle vous dépasse déjà, il y a lieu de s'alarmer pour les voisins."

Est-ce bonne foi? Est-ce simple naïveté? Jules Lemaître ne croit ni à l'une ni à l'autre. Il a sans doute ses raisons pour être sévère,—comme nous avons les nôtres pour ne pas le citer en entier. Mais on ne saurait l'accuser, lui du moins, de scrupule et d'ignorance de son sujet. C'est un mondain bien authentique, et fin observateur. C'est lui, qui, parlant de la mode et des réunions mondaines, a écrit qu'elles sont: "l'exhibition de la femme, accommodée, attifée, harnachée, habillée ou déshabillée de la meilleure façon possible pour charmer les yeux des hommes et pour les tenter... Que les femmes se l'avouent ou non, ce n'est point aux âmes qu'elles veulent parler. Leur but suprême..." Mais assez. Il ne m'est pas permis, par désir de corriger quelques lectrices, de mésédifier mes lecteurs et de leur faire croire que Lemaître est plus austère qu'un trappiste. Ce n'est pas de l'austérité qu'il a, c'est de la réserve qu'il n'a pas.—"Messager Canadien".

Louis Lalande, S. J.

LA PROTECTION DES SOLDATS

Les femmes d'Angleterre, dit le *Messager Canadien*, ont obtenu que l'autorité militaire protégeât mieux les soldats contre les scandales et les entraînements du vice impur.

Les ravages de l'intempérance et de l'impureté suivent les hausses et les baisses de l'influence du christianisme.

Sans les lumières et les grâces du catholicisme l'homme jusqu'ici n'a pas pu vivre en homme, il est tombé plus bas que l'animal retenu par l'instinct.

L'éducation neutre est impuissante à endiguer la concupiscence. Pour vivre dans la pureté, il faut connaître Dieu, la laideur du péché et les sanctions imposées à la dépravation, il faut avoir recours à la grâce par la prière humble et aux sacrements.

UN PLAN MACONNIQUE

Dans son ouvrage *La Conjuraton anti-chrétienne*, Mgr Delassus parle d'un plan infernal tracé par trois Grands Maîtres de la Maçonnerie pour tâcher de faire disparaître du monde l'esprit du christianisme. En ces temps de prêtres-soldats en France et en Italie, d'écoles neutres et de suffrage féminin chez nous, il est bon, pour comprendre d'où vient le mot d'ordre, de méditer le passage suivant du plan infernal rappelé dans l'ouvrage cité :

"Il faut," disaient ces hauts maçons, "si nous voulons réussir dans notre oeuvre de déchristianisation, nous employer avant tout à amoindrir la valeur du clergé et à corrompre la femme. Au lieu de mépriser les prêtres, attirons-les à nous et mêlons-les au monde. Tâchons de leur faire aimer le plaisir, les promenades, et de les détourner de l'étude. Rendons-les mondains. Quant à la femme, il faut la soustraire à l'éducation des religieuses; éloignons-la de l'amour du foyer domestique; faisons-lui aimer les plaisirs bruyants, traînons-la dans la politique, afin de la mêler aux hommes publics; elle sera flattée de la confiance que nous lui témoignerons et bientôt les femmes seront entièrement à nous."

BIBLIOGRAPHIE

Notes sur le Conseil d'Assiniboia et des terres de Rupert.—Sous ce titre, l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, continuant la série déjà longue de ses monographies historiques, a publié, dans les "Mémoires de la Société Royale du Canada", une intéressante étude sur ce Conseil d'Assiniboia, qui gouverna notre pays de l'Ouest de 1812 à 1869. NN. SS. Provencher, Taché et Lafleche et plusieurs autres citoyens notables d'origine française firent partie de ce Conseil, qui votait des subventions aux écoles confessionnelles et traitait les langues française et anglaise sur un pied d'égalité.

— **Le Bon Langage.**—Nous accusons réception de la troisième série du jeu de cartes du Bon Langage de M. l'abbé Blanchard. Prix : 2e et 3e série, avec règles, \$0.30; franco, \$0.33, en s'adressant à l'auteur, église Saint-Jacques, Montréal. On peut se procurer à la même adresse: "Dictionnaire du Bon Langage" (\$0.50 franco, relié) et "2.000 mots par l'image" (\$0.29 franco). Les trois franco : \$1.00.

— Le 7 juin, les Soeurs de la Providence de Montréal ont célébré dans l'intimité le soixante-quinzième anniversaire de leur fondation. Le **Devoir** a consacré ce jour-là à leur oeuvre, qui s'est si merveilleusement développée, un éloquent article. Le diocèse de Saint-Boniface, comme d'autres de l'Ouest, est heureux de posséder au moins une maison de ces religieuses. On sait quelle belle oeuvre elles accomplissent à l'hôpital Saint-Joseph de Kenora.

DING ! DANG ! DONG !

— Benoît XV a sanctionné le 10 mai l'introduction de la cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu, Joseph Chaminade, fondateur des Frères de Marié.

— Dimanche, le 2 juin, la procession du Saint Sacrement a été faite, comme par le passé, dans les rues de notre ville. Il y avait des reposoirs à la résidence des Rds Frères de Marie et au Juniorat des RR. PP. Oblats.

— Vendredi, fête du Sacré Coeur, le Saint Sacrement fut exposé à la cathédrale et le soir il y eut heure sainte, consécration et bénédiction solennelle. Le drapeau Carillon-Sacré-Coeur flottait à l'archevêché, sur les institutions d'éducation et de charité, et sur nombre de résidences privées.

— Le prêtre, qui est un ministre du Dieu de Paix, n'a pas la permission de répandre le sang; la loi existant en certains pays, et qui le fait soldat, est impie aussi bien que sacrilège, et en opposition formelle avec l'ordre établi par Dieu. Cette vérité est si fondamentale dans l'Eglise catholique, qu'il est impossible de penser qu'un prêtre catholique l'ignore au point d'offrir ses services comme combattant.—Extrait d'une lettre écrite au nom du cardinal Bégin à un journal de Québec.

— S. G. Mgr l'Archevêque a confirmé à la cathédrale dimanche, le 9 juin, et est parti le 13 pour commencer la visite pastorale dans la région de la montagne de Pembina.

— Mgr J.-E. Bourret, vicaire général du diocèse de Nicolet, a été récemment créé protonotaire apostolique.

— Le R. P. O. Joly, provincial des C S. V., est venu faire la visite de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne. On est présentement à briqueter cette maison et à construire une résidence pour les Soeurs.

— Le 18 juin, à 9 heures, il y aura un service anniversaire dans la cathédrale pour le repos de l'âme du regretté Mgr Langevin.

— Le 30 mai la Rde Soeur Marie-Rose, née Rose Lavoie, de Saint-Joseph d'Alma, Lac Saint-Jean, a revêtu l'habit de novice tourière au Carmel.

— La Réponse, 82, rue Bonaparte, Paris-VI. Sommaire de mai: L'obus du Vendredi-Saint.—L'obus et la Providence.—La foudre sur les églises.—A travers les Mandements de Carême.—Parades et Ripostes.

R. I. P.

— M. l'abbé A. M. Chaîne, curé d'Arnprior, Ont., décédé dans cette paroisse, dont il fut curé pendant trente-cinq ans.

— M. le docteur P. Renaud, de Saint-Jean-Baptiste, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface.

— M. Albert Bétournay décédé à Saint-Boniface.